Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 12301

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références :	
CPC n° 20	

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

330 Spécialites plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne » **option** « **en structure** » **exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.**

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort (toilette, distribution de collatiopns et repas, aide aux déplacements..), d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il peut contribuer à l'adaptation de protocoles, procédures de soins d'hygiène et de confort, participer aux actions d'animation. Il peut être également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Son intervention se situe dans le cadre du travail d'une équipe pluri-professionnelle, dans le souci constant de la bientraitance et et en respectant la déontologie professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives

- · Assistant en soins et en santé communautaire,
- . Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- . Maîtresse de maison, gouvernante,
- · Responsable hébergement,
- . Responsable de petites unités en domicile collectif,
- . Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Conduite d'un projet d'accompagnement
- Analyse de situation(s) professionnelle(s)
- Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure
- Projet d'animation
- Conduite d'action d'éducation à la santé
- économie et gestion
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Prévention, santé, environnement
- Langue vivante
- Français
- Histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	Х	idem
Après un parcours de formation continue	Х	idem
En contrat de professionnalisation	Х	idem
Par candidature individuelle	Х	idem
Par expérience dispositif VAE	Х	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D.337-51 à D337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 11 mai 2011 première session 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :